

L'installation

Combien de temps dure l'installation ?

Nous prévoyons une petite journée à deux personnes pour le déballage, l'assemblage des éléments du poêle, le raccordement au conduit, la mise en service et les explications pratiques.

S'il vous est possible d'assister au montage du poêle, vous pourrez admirer l'ingéniosité du procédé et mieux comprendre son fonctionnement, le système de post combustion, le cheminement des fumées, ...

Quelles informations dois-je communiquer à mon constructeur ?

Informez-le du poids du poêle et de son emplacement pour qu'il puisse faire le nécessaire avant le début des travaux : renforcement de la dalle, absence de matériaux d'isolation ou de canalisations risquant de s'écraser, arrivée d'air spécifique (qui doit se trouver à proximité du poêle et surtout pas dessous), ...

Est-il possible d'installer le poêle sur un plancher ?

Oui, sous réserve de le protéger d'éventuelles projections de braises par des plaques appropriées et qu'il soit capable de supporter le poids du poêle.

Dois-je prévoir une entrée d'air spécifique ?

Pour un fonctionnement optimum du poêle, nous vous recommandons de prévoir une entrée d'air frais obturable d'un diamètre de 100 à 160 mm, située de préférence à coté du poêle ; ce type de dispositif doit toujours être facilement accessible en cas de dysfonctionnement (blocage, obturation,...) Il ne doit donc surtout pas être placé sous le poêle.

Une VMC est-elle compatible avec le poêle ?

Certaines VMC sont compatibles avec les poêles à bois, d'autres non. En cas d'incompatibilité, il est toujours possible de fermer la ventilation pendant la flambée et de la rouvrir après la fin de la combustion.

Quel espace doit-on laisser autour du poêle ?

Le dos et les cotés du poêle doivent être situés à 10 cm de tout matériau combustible (sol, mur, plafond). Le conduit de raccordement simple paroi doit être distant de 45 cm de tout matériau combustible (mur, plafond, poutres, ...).

Il ne doit pas y avoir dans l'environnement du poêle d'éléments susceptibles de gêner l'ouverture des portes, des trappes de visite et des manettes de commande.

A quel moment de la construction peut-on installer le poêle ?

Le sol doit être terminé (plancher ou carrelage posé, au moins à l'emplacement du poêle). Nos installateurs doivent pouvoir disposer de l'eau, de l'électricité et d'un espace de 15 m² minimum autour de l'emplacement du poêle.

L'accès à cet emplacement doit être libre de tout obstacle susceptible de présenter une gêne ou un risque pendant l'acheminement des éléments du poêle.

Le conduit doit également être terminé (sauf s'il est mis en œuvre par nos installateurs bien sur !) pour que nous puissions procéder à la mise en service.



Fabricant installateur

Puech Auriol - 81 220 PRADES

Tél : 05.63.75.50.63 Fax : 05.63.75.50.66

www.poele.com **contact@poele.com**

RCS Castres 2001 B 123